

A LA UNE



Un nouveau plan ORSEC « Évènements météorologiques dangereux » pour La Réunion

04/07/2022

Météo-France

Une importante évolution du Dispositif Spécifique ORSEC (DSO) « Évènements météorologiques dangereux » de La Réunion a été validée et signée par le Préfet de La Réunion, pour une entrée en vigueur effective le mardi 5 juillet 2022.

Le nouveau dispositif de Vigilance météorologique à La Réunion

Le nouveau dispositif de Vigilance météorologique à La Réunion comporte désormais quatre niveaux de vigilance, associés chacun à un code couleur (vert, jaune orange et rouge) commun à celui utilisé sur le territoire métropolitain et les autres départements d'outre-mer. Ces couleurs de vigilance indiquent le niveau de danger maximal sur une période de 24 heures à compter de l'heure de diffusion.

Les risques météorologiques à La Réunion ne se limitent pas aux phénomènes cycloniques. Ce nouveau système d'avertissement et d'alerte, désormais basé sur un code couleur, est complémentaire du dispositif d'alerte cyclonique en vigueur. Les fortes pluies/orages, les vents forts ou les submersions marines peuvent survenir indépendamment les uns des autres, en liaison ou non avec un système dépressionnaire tropical (dépression, tempête ou cyclone), de manière localisée ou étendue à l'ensemble de l'île.

Anticiper les dangers météorologiques

La Vigilance de Météo-France est le fruit d'une réflexion menée, à la demande de l'État à l'initiative du ministère en charge de l'environnement, après les inondations et tempêtes de 1999 en métropole. L'objectif était de mieux informer sur les dangers météorologiques afin de limiter les conséquences pour la population.

La Vigilance complète les prévisions météorologiques classiques et a constitué une innovation majeure en introduisant un système d'avertissement des dangers météorologiques pour les prochaines 24 heures, s'adressant simultanément à la population, aux pouvoirs publics et aux médias. Elle indique le niveau de danger maximal pour chaque département, les conséquences des phénomènes dangereux annoncés et les conseils pour se protéger.

La Vigilance est destinée au public qui peut adapter ses activités, ainsi qu'aux services de la sécurité civile et aux autorités sanitaires qui peuvent ainsi alerter et mobiliser respectivement les équipes d'intervention, les professionnels et les structures de santé. Elle est également prise en compte par les opérateurs privés assurant des missions de service public (transports, énergie) et les entreprises pour assurer la sécurité et la continuité de leurs activités.

La Vigilance, qu'est-ce que c'est ?

Accessible en permanence sur les [sites](#) et l'application mobile de Météo-France, la Vigilance signale si un phénomène dangereux menace le département et renseigne sur les précautions à prendre pour se protéger. Elle est actualisée au moins deux fois par jour, et plus fréquemment si la situation l'exige. La Vigilance couvre aujourd'hui 4 phénomènes à La Réunion: Fortes Pluies/Orages, Vents Forts, Vagues-submersion et crues (la surveillance des crues est assurée par la Cellule de Veille Hydrologique de la DEAL à travers la carte de vigilance Crues produite à l'échelle des bassins versants).

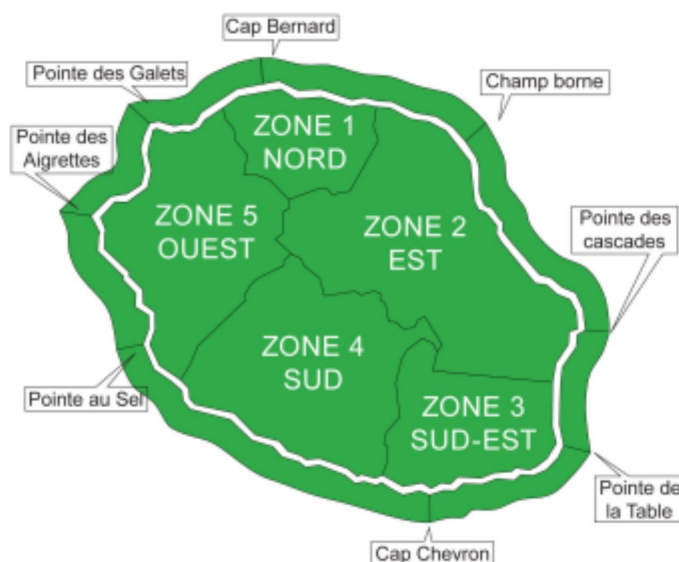
Un des enjeux de ce dispositif est de faire des citoyens les acteurs de leur propre sécurité, en les informant largement sur les dangers météorologiques identifiés. Pour ce faire, la vigilance météorologique est construite sur la base de principes simples et accessibles à tous :

- une échelle graduelle de quatre couleurs (vert, jaune, orange, rouge) pour indiquer le niveau de danger maximal prévu sur la période ;
- une échéance de 24 heures.
- un découpage de La Réunion en plusieurs zones, facilitant le repérage par la population et prenant en compte la grande diversité des conditions météorologiques sur les différents secteurs de l'île.

La Réunion est divisée en 5 zones (Nord, Est, Sud-Est, Sud, Ouest) pour les vigilances Fortes Pluies/Orages et Vents Forts.

Le découpage proposé tient compte des réalités géographiques et climatiques de l'île de La Réunion ainsi que du découpage administratif du département (limites de communes).

Le littoral de La Réunion est divisé en 8 zones côtières pour la vigilance Vagues Submersion.



Les risques météorologiques couverts

- Fortes Pluies/Orages : les épisodes de fortes pluies peuvent s'accompagner de dommages considérables qu'ils soient d'origine cyclonique, orageuse ou de front froid.
- Vents Forts : les vents forts de 100 à 150 km/h en rafales , associés à des dépressions tropicales ou des alizés très forts.
- Vagues Submersion : les submersions marines impactent surtout les zones basses proches du littoral. Elles sont dues à une forte élévation du niveau marin, résultant de la combinaison de la surcote et du déferlement des vagues.

Les niveaux de vigilance

Le présent plan comporte quatre niveaux de vigilance, comme en métropole. Ces couleurs de vigilance indiquent le niveau de danger maximal sur une période de 24 heures à compter de l'heure de diffusion.



Vert : pas de vigilance particulière



Jaune : soyez attentif. Si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.



Orange : soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.



Rouge : une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.



Fortes pluies/Orages



Vents forts



Vagues-submersion

Des bulletins de suivi

À partir du niveau de vigilance orange, Météo-France diffuse des bulletins de vigilance météorologique avec une carte précisant le niveau, les phénomènes menaçants et les zones à risques, pour les phénomènes en cours ou à venir dans les heures qui suivent. Ces bulletins sont réactualisés dès que la situation météorologique l'exige.

Et aujourd'hui, où en est-on ?

Il sera très prochainement possible avec l'application mobile de Météo-France de recevoir une notification sur son smartphone lors des passages en Vigilance orange et rouge sur le département (configuration dans le menu Paramètres/notifications).

En 2021, Météo-France a également mis à disposition du public un suivi en temps réel des précipitations exceptionnelles à l'échelle des communes (Avertissement des pluies intenses à l'échelle des communes – APIC). En métropole, ainsi qu'à La Réunion, les préfetures, mairies, communautés de communes et opérateurs de réseaux peuvent s'abonner gratuitement et recevoir les avertissements APIC. Avertis par SMS, courriel ou message vocal, ils peuvent suivre l'évolution et la localisation de l'épisode pluvieux en cours, connaître le nombre de communes touchées et mettre en œuvre des mesures de prévention et de sécurité.

La Vigilance bénéficie en outre de l'amélioration de la qualité des prévisions permise grâce aux progrès de l'observation, à des modèles de prévision plus précis sur l'océan Indien et à une puissance de calcul accrue pour l'outre-mer.

Les deux phases du DSO

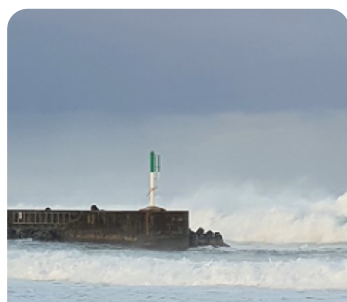
Le DSO « Évènements météorologiques dangereux » comporte deux phases :

- La vigilance météorologique déclenchée par Météo-France
- L'alerte météorologique déclenchée à l'initiative du Préfet

Elle est déclenchée quand l'évènement est susceptible de provoquer des désordres importants sur l'île.

Retrouvez le site Vigilance de Météo-France pour La Réunion :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/la-reunion>



LA VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

: 20 ANS

05/07/2022

Sous l'effet du
changement
climatique, la